



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park	Campbellville			
Date	Mardi 20 septembre 2022	Heure de départ	19 h 00		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Partiellement nuageux (Temp. : 18 °C) Vent Nord-Ouest 6 km/h				
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	8 LPH	Nombre total d'inscriptions	100
Paris mutuels	\$1,456,196				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Walker, Craig	Hughes, Larry	Gillies, Peter (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Andrew Van't Wout en formation ce soir.

Avis de résultats d'analyse positifs reçu :

Étiquette #53 22248 005

Course 3 du 5 septembre 2022

Cheval : "Thee Desperado" (arrivé en 1^{re} position)

Entraîneur : Brent Belore

Drogue : Méthylprednisolone (Classe IV)

M. Belore a été avisé par téléphone. Tous les documents ont été envoyés par courriel.

Jonathan Drury a été autorisé à se retirer des cinq courses.

COURSES

Course 1 – Enquête

Le #3, “ Prestige Duharas”, (L. Gueriel), a effectué un bris d’allure avant le départ, et comme il ne se trouvait pas à l’intérieur du poteau de départ, a obtenu un remboursement de \$9,346.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/c3wKKAektrl>

Course 2 – Enquête

Examen de la course dans le dernier droit pour observer un bris d’allure, potentiellement survenu au #1, “Brookdale Mini”, (J. Jamieson), en sortant vers l’extérieur du #5 et puis à la ligne d’arrivée. Le cheval a éprouvé des difficultés sans pourtant faire de bris d’allure. Aucune infraction signalée.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/jmbYRNUUqlo>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Scott Young menant le #4, “Night Shadow”, a failli garder ses pieds dans les étriers, ce qui constitue une infraction à la règle sur les courses de chevaux Standardbred de la CAJO 22.19. Il s’agit de sa deuxième infraction en moins de six mois. Il s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300.

Décision #1882012

Examen du bris d’allure survenu au #7, “L A La Rush”, (J. Jamieson), allant vers le poteau de ¼ de mille. Il a terminé la course en 5^e position. Aucune infraction aux règles sur les bris d’allure n’a été commise, mais le cheval devra se qualifier pour deux bris d’allure consécutifs sur une piste rapide. L’entraîneur, Herbert Holland, en a été averti.

Le #2, “Dream With Me”, (C. Kelly), a été signalé dans la statistique avec un bris d’équipement survenu après le poteau de ½ mille. Le cheval a terminé la course avec de l’équipement brisé (entrave).

Course 5 – Enquête

Le #1, “Ruthy B”, (D. McNair), a été remboursé pour ne pas avoir reçu un bon départ après que la barrière de départ avait les chevaux à l’intérieur les pylônes avant le départ.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/vS1bO4oSfo4>

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête

Le #4, “Talk Curdy To Me”, (L. Roy), arrivé en 2^e position, a été placé en 4^e position, pour avoir dévié vers l’intérieur et provoqué une obstruction au #2, “Face The Shadows”, (B. McClure), dans le dernier droit.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/Zbb1J41c-yo>

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations

Aucune